

commandait portait six missionnaires, dont trois Pères Jésuites : C. Lalemant, François Ragueneau et Philibert Noiroto, deux frères Récollets, Daniel Boursier et François Girard, et un Frère Jésuite, Louis Malot. Quatre des vaisseaux de l'escadre tombèrent entre les mains des Kertk ; le cinquième où était le Père Noiroto put seul échapper. Aussitôt remis en liberté, le P. Charles Lalemant se mit de nouveau en frais d'aller secourir ses frères du Canada dans la détresse. Il réussit à équiper un navire, et partit pour Québec avec les Pères Noiroto et du Vieux-Pont et le Frère Malot. Le malheur voulut que ce vaisseau se perdit corps et biens près de Canseau ; le P. Noiroto et le Frère Malot furent engloutis dans l'abîme. Ce secours serait, en tous cas, arrivé trop tard, car Champlain venait de signer l'acte de capitulation de Québec, et les clefs du fort Saint-Louis étaient devenues la possession des frères Kertk. Les Récollets et les Jésuites durent reprendre le chemin de leur pays, et attendre que les négociations entre l'Angleterre et la France décidassent du sort de la colonie.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye du 29 mars 1632 rendit le Canada à ses premiers maîtres. Les Jésuites, toujours anxieux de reprendre le cours de leurs travaux évangéliques interrompus d'une manière aussi cruelle, apprirent avec le plus grand bonheur la nouvelle de cette restitution. Les Capucins à qui le cardinal Richelieu avait tout d'abord confié la direction religieuse du Canada, ne voulurent point l'accepter, et provoquèrent eux-mêmes le retour des Jésuites dans leur ancienne mission (1). Le Père Paul le Jeune, nommé supérieur, s'embarqua pour le Canada en même temps que le Père Paul de Noüe et le Frère Gilbert Burel. Dans le même temps les Pères Daniel et Davost allaient se fixer au poste de Sainte-Anne du Cap-Breton. Quant au Père de Brébeuf, il ne put revenir au milieu de ses chères ouailles du pays des Hurons que l'année suivante (1633) : Il remplit dans l'intervalle les fonctions de procureur dans le petit collège de la ville d'Eu, qui avait été fondé par le duc de Guise le Balafre.

Les Pères Le Jeune et de Noüe trouvèrent leur couvent de Notre-Dame-des-Anges presque en ruines : les fenêtres et les portes avaient été enlevées durant le séjour des Anglais à Québec. Cependant tout avait été laissé dans le plus parfait ordre, et les Kertk s'étaient engagés à ne pas laisser détruire cette maison que les

(1) Archives de Québec.